

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION

Coordonner la sécurité d'opérations de nettoyage haute pression sur site industriel (coordinateur travaux haute pression)

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir desquels le dispositif de formation visant la certification est initié :

Cette certification traite de la prévention des accidents lors de travaux de nettoyage sous haute pression (HP), très haute pression (THP), et ultra haute pression (UHP) sur site industriel, réalisés avec des outils automatisés, semi automatisés ou manuels.

Au regard de leur dangerosité, **l'objectif principal de la certification est de développer les compétences de sécurité du public cible, pour les activités qui lui incombent**, commençant en amont de la réalisation des travaux de nettoyage.

Le public cible travaille au sein ou pour le compte d'une entreprise utilisatrice faisant appel à de la sous-traitance de ce type d'opérations de nettoyage. Son rôle est d'assurer la coordination générale des travaux, dans les différentes phases de la relation avec l'entreprise intervenante.

Ainsi l'objectif de la certification est de permettre à ces professionnels de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir des conditions de travail sûres pour l'entreprise intervenante, et de veiller à leur application.

Le public concerné est celui des métiers suivants : chargés de maintenance, responsables QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement), coordonnateurs QHSE, coordonnateurs sécurité, au sein ou pour le compte d'entreprises utilisatrices.

RÉFÉRENTIELS		
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION	
	MODALITÉ(S)	CRITÈRES
	<p>Les évaluations se déroulent selon deux phases, pour lesquelles le jury d'évaluation est composé d'un examinateur et d'un contrôleur.</p>	<p>Les critères d'évaluation sont établis en application des préconisations S3C « nettoyage sous haute pression, très haute et ultra haute pression » et de la recommandation CNAM R509 « nettoyage sous pression en milieu industriel ».</p>
<p>C1 : Identifier et évaluer en situation opérationnelle les risques inhérents au nettoyage sous haute pression (HP), très haute pression (THP), ultra haute pression (UHP) sur site industriel, et notamment la nocivité des effluents, pour préserver, la sécurité des travailleurs et des installations, et la protection de l'environnement.</p>	<p><u>1/ Épreuve écrite individuelle de contrôle de connaissances</u> (théorie).</p> <p>La réussite de l'épreuve théorique conditionne l'accès à l'épreuve pratique.</p> <p><u>2/ Cas pratique</u></p> <p>Le candidat réalise l'étude d'un cas basé sur un chantier de travaux de nettoyage HP/THP ou UHP reprenant des données réelles : résumé d'un cahier des charges, caractéristiques de l'installation et du chantier, mode opératoire proposé par une entreprise intervenante.</p> <p>Il dispose d'un temps de préparation limité,</p>	<p>Les informations opérationnelles sont correctement recherchées et analysées : de façon à détecter effectivement les risques en présence, parmi les principaux risques industriels liés aux opérations HP/THP/UHP : risques de perforation ou de coupure par action directe d'un jet, de traumatismes/contusions/plaies, risques chimiques et biologiques, de chute de plain-pied, liés aux espaces confinés ou restreints, liés à l'électrification ou l'électrocution, liés au bruit, liés à la charge physique, liés à la coactivité, liés à une mauvaise visibilité).</p> <p>L'analyse est complétée par les phénomènes dangereux et les risques à éviter liés aux caractéristiques des travaux demandés, à l'installation et au chantier, et selon le contexte proposé. Elle porte sur la :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consignation des fluides, - Gestion des effluents HP/THP contenant des

	<p>puis expose :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments clés de sa demande à l'entreprise intervenante, • La nature et la chronologie des étapes de sa mission, • La nature des contrôles qu'il prévoit de réaliser avant, pendant et après le chantier, • L'ensemble des documents associés. 	<p>hydrocarbures,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des effluents UHP contenant des produits nocifs pour la santé et l'environnement.
<p>C2 : Élaborer un cahier des charges d'opérations de nettoyage HP/THP/UHP, en tenant compte des risques préalablement identifiés et en dressant la liste exhaustive des contraintes techniques et environnementales d'intervention, afin de transmettre une demande la plus complète possible à une entreprise intervenante.</p>	<p>L'examineur guide le candidat par un questionnaire préétabli et commun à tous les candidats.</p> <p>Le contrôleur vérifie que les épreuves se déroulent dans le respect du règlement des évaluations.</p>	<p>Les éléments intégrés dans le cahier des charges sont pertinents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La terminologie opérationnelle est respectée, selon les usages métier, - Les demandes du cahier des charges sont conformes à une utilisation sécuritaire d'une installation HP/THP/UHP, avec la présence de dispositifs de sécurité (anti-fouet, anti-retournement, pantographe, selon les cas) - Les moyens de prévention demandés sont listés, ils permettent de prévenir de façon exhaustive les risques préalablement détectés, (notamment l'évacuation des effluents UHP dans une station mobile de traitement) - Le cahier des charges contient les informations nécessaires à l'entreprise intervenante, dans le contexte du cas proposé, concernant : l'équipement à nettoyer, les caractéristiques du lieu, de l'environnement, la nature de l'encrassement, le niveau d'automatisation souhaité, l'organisation, les grandes lignes d'un planning général.
<p>C3 : Valider et approfondir les données d'entrée nécessaires à l'élaboration de modes opératoires, lors d'une visite préalable réalisée sur site avec des entreprises intervenantes, afin de permettre à celles-ci de proposer la</p>		<p>Les données d'entrée nécessaires à l'élaboration de modes opératoires sont correctement identifiées au sein des informations opérationnelles : PMU (pression maximale d'utilisation) d'une pompe, PMA (pression maximale admissible) des équipements d'une installation, force de réaction et ses valeurs</p>

<p>méthode la plus adaptée techniquement et en termes de sécurité.</p>		<p>limites, suivant les zones de travail (en espaces confinés et en espaces libres).</p> <p>La faisabilité de la mise en sécurité de la zone de travail est anticipée et contrôlée : par exemple, la réalisation possible du balisage de la zone de travail, du balisage de la zone des rejets gazeux, l'accessibilité à une prise de terre conforme aux normes en vigueur et la possibilité de réaliser une liaison équipotentielle avec les éléments à nettoyer/décaper.</p>
<p>C4 : Analyser les modes opératoires présentés par différentes entreprises intervenantes, et vérifier leur adéquation avec le cahier des charges, afin de sélectionner l'entreprise présentant le niveau de risque le plus faible.</p>		<p>Le contrôle de connaissances démontre une connaissance approfondie et récente de la technologie, du matériel, des outils et accessoires (différents types d'installations HP/THP/UHP, dispositifs de sécurité).</p> <p>Les solutions proposées au sein du mode opératoire du cas pratique sont validées ou invalidées par le candidat, en tenant compte des caractéristiques du chantier à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthode de travail : pour les activités HP et THP l'automatisation est favorisée, pour l'UHP les outils robotisés sont privilégiés, - Chronologie des opérations, - Choix des moyens de prévention, - Nettoyage des pièces démontées, - Évacuation des effluents, - Traitement des effluents chargés en matières toxiques ou polluantes, avec recyclage de l'eau pour la préservation de l'environnement.

<p>C5 : Réaliser une analyse des risques inhérents à des travaux de nettoyage HP/THP/UHP et à la coactivité, afin d'établir un plan de prévention (PDP).</p>		<p>Le format du plan de prévention proposé est conforme aux usages.</p> <p>Le PDP contient une fiche de données de sécurité (FDS) et la nature des produits à éliminer lors d'un décapage UHP traitement de surfaces.</p> <p>Des solutions adaptées au cas pratique sont proposées au sein du PDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les interférences entre différentes parties prenantes sont évitées, la coactivité est régulée, - Les moyens de prévention sont intégrés.
<p>C6 : Contrôler la mise en œuvre effective des mesures indiquées dans un plan de prévention, ou les faire appliquer, pour préserver la sécurité des travailleurs et des installations, ainsi que la protection de l'environnement.</p>		<p>Les documents nécessaires à l'intervention sont identifiés comme devant être contrôlés : analyse de risques, plan de prévention, autorisation de travail, mode opératoire, certificats de conformité matériels.</p> <p>Les critères qualité de réalisation du chantier, et les moyens de les contrôler (avant et pendant) sont clairement définis et ils sont efficaces. Ils concernent les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligations en termes de compétences et d'autorisations de l'équipe d'intervention, - Caractéristiques de conformité et d'état de maintenance du matériel, - Nature et port des équipements de protection collectif (EPC) et des équipements de protection individuelle (EPI) supplémentaires à utiliser en adéquation avec la PMU, - Efficacité des dispositifs de traitement des effluents et de recyclage de l'eau, dans le cas d'opérations UHP de décapage ou de préparation

		de surface.
<p>C7 :Décider de l'arrêt total d'une opération de nettoyage haute pression, très haute pression, ou de décapage ultra haute pression, ou valider une telle décision de la part d'une des parties prenantes, en cas de danger grave et imminent, puis faire modifier le mode opératoire et l'analyse des risques, afin de préserver le travail en sécurité et permettre la reprise du chantier.</p>		<p>Les situations de danger grave et imminent sont détectées et les mesures à prendre sont indiquées au cas par cas : elles sont proportionnées au danger et permettent effectivement de rétablir le niveau de sécurité requis.</p> <p>Le contrôle de connaissances démontre une connaissance adaptée et actualisée des mesures d'urgence et de premiers secours : la nature et la priorisation des actions proposées permettent de faire face aux urgences et aux besoins de secours.</p>
<p>C8 :Réaliser la réception de fin de travaux d'opérations de nettoyage HP/THP/UHP, en contrôlant la conformité des travaux réalisés par rapport aux résultats attendus, et en veillant à ce que le repli de chantier soit réalisé en application des règles de sécurité et de respect de l'environnement.</p>		<p>Les critères qualité de réception de chantier et les moyens de les contrôler après réalisation sont clairement définis et ils sont efficaces. Ils concernent par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'état des surfaces, - L'enlèvement des sédiments, - L'absence de résidus y compris d'effluents polluants.